

Ordre de passage à respecter en prenant en compte la **première lettre du nom de famille.**

Inscriptions de **Charles VENDOMELE** le mardi 15 juin 2021

La lettre A	De 7h15 à 8h30
De la lettre B à H	De 8h30 à 9h30
De la lettre I à P	De 9h30 à 10h30
De la lettre Q à Z	De 10h30 à 11h30

Fermeture du bureau à **11H30**

Inscriptions de **Camille MACARTY** le mardi 15 juin 2021

De la lettre A à C	De 12h15 à 13h30
De la lettre D à F	De 13h30 à 14h30
De la lettre G à R	De 14h30 à 15h30
De la lettre S à Z	De 15h30 à 16h30

Fermeture du bureau à **16h30**

Inscriptions de **Raymond MONDON** le mercredi 16 juin 2021

De la lettre A à D	De 7h15 à 8h30
De la lettre E à M	De 8h30 à 9h30
De la lettre N à R	De 9h30 à 10h30
De la lettre S à Z	De 10h30 à 11h15

Fermeture du bureau à **11h15**

Inscriptions de **Léonide LETOULLEC** le jeudi 17 juin 2021

De la lettre A à F	De 7h30 à 8h30
De la lettre G à J	De 8h30 à 9h30
De la lettre K à M	De 9h30 à 10h30
De la lettre N à P	De 10h30 à 11h30
La lettre Q à R	De 12h15 à 13h30
La lettre S	De 13h30 à 14h30
De la lettre T à Z	De 14h30 à 16h00

Fermeture du bureau à **16h00**

Inscriptions des **autres écoles** le vendredi 18 juin 2021

De la lettre A à L	De 7h30 à 9h30
De la lettre M à Z	De 9h30 à 11h30

Fermeture du bureau à **11h30**



COLLEGE TITAN
15 boulevard de Toulouse
97420 Le Port
<http://college-titan.ac-reunion.fr/>

Téléphone : 02 62 43 61 41
Télécopie : 02 62 55 11 85
Courriel : ce.9741045t@ac-reunion.fr

Inscriptions au Collège TITAN



9 DOCUMENTS A FOURNIR

L'INSCRIPTION NE SERA EFFECTUEE QU'APRES VERIFICATION DE L'IDENTITE DU RESPONSABLE LEGAL

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA POSSIBLE SI LE DOSSIER N'EST PAS COMPLET
AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE AU COLLEGE

1. Le certificat de radiation de l'école primaire
2. 4 photos d'identité **récentes** de votre enfant avec le nom et prénom inscrits au dos. Mettre les photos dans une enveloppe
3. La copie intégrale de l'acte de naissance de votre enfant datant de moins de 3 mois
4. Les photocopies du livret de famille – *toutes les pages doivent être photocopiées* – (apporter aussi l'original)
5. La photocopie de la pièce d'identité du responsable légal (apporter aussi l'original)
6. La photocopie de la décision de justice si le responsable légal n'est pas le père ou la mère
7. En cas de divorce, la photocopie de l'extrait de jugement comportant le nom de la ou les personnes ayant l'autorité parentale
8. La photocopie du justificatif de domicile des responsables légaux (apporter aussi l'original)
 - Facture d'eau ou d'électricité de moins de 3 mois
9. La photocopie des certificats de vaccination de l'enfant (DT polio obligatoirement) et le carnet de santé